



Union Départementale des Délégués
Départementaux de l'Éducation Nationale

Centre Monnet
Avenue de Paris
Tour Rhémanie
62400 Béthune

RAPPORT BUDGETAIRE 2019

Signature du Président (e):

Signature du trésorier (e):

Signature des Vérificateurs aux
Comptes:

**RAPPORT DE LA VERIFICATION DES COMPTES
UNION DEPARTEMENTALE DES
DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE**

**POUR L'EXERCICE 2019
(Saison 2018-2019)**

Le bilan 2019 :

Les résultats de l'exercice sont Equilibrés à – 43.61€

Ce débit est tributaire de plusieurs facteurs.

AU NIVEAU RECETTES :

- Une nouvelle perte de 30 D.D.E.N cette année., soit une différence de 60 DDEN en moins, sur les 2 dernières années. Les dépenses ont pu être diminuées par obligation.
- Nous avons 50 délégations ou regroupements en activité, 3 délégations n'ayant pas cotisées, 22 DDEN n'ayant pas payé leur cotisation, malgré de multiples relances.
- Les produits Financiers (en 7670) ont cette année très peu augmenter et n'ont pas été contrebalancé par la diminution des frais bancaires (6270) de 45€ pour 108.59€ initialement prévus.
- La subvention départementale qui a doublée cette année, elle passe à 2000€ (7402), n'a pas compensé les soutiens aux écoles Fleuries (62580); les projets éducatifs (62581) et se construire citoyen (65802) de 3150€.
- En ce qui concerne :
 - ❖ Aucunes recettes pour Les frais de produits Divers de Gestion Courante (7580), reste deux médailles en stock, donc pas de compensation par la rétrocession Médailles (en 6231)
 - ❖ Pour 2020, de ce fait, la fédération a passé les médailles à 50€. (3170)
 - ❖ Pour les autres produits de gestion courante (75000), nous avons passé à 660.55€, du à l'annulation de chèque des écoles fleuries obsolète et la récupération de Vadémécum entre autres
 - ❖ Pour les Abandon de Frais de déplacement (en 7723) , elles sont compensées par le compte 62511

AU NIVEAU DEPENSES :

- En hausse notable de certains frais :
 - des frais de déplacements pour 1060,78 , dus à des déplacements à Paris, de pour les écoles fleuries, et pour se construire citoyen.

- Des frais Postaux pour 631.19€ (en 6261),
- Des frais de fournitures de bureau pour 478.62 pour 500€ de prévenu
- Des frais de congrès pour 719.8€ (en 629572), qui sont remboursés

AU NIVEAU AMORTISSEMENT :

- En 2019, nous avons eu 637€ d'amortissement (en 6810), il ne reste plus rien à amortir

Comme le diront les vérificateurs aux comptes sur les comptes de résultats et de bilan,

COMPTE DE RESULTAT 2019 :

Recettes : 12596.55 € (contre 10 897.19 € en 2018)

Dépenses : 12220.81 € (contre 11950.35 € en 2018)

Crédit de : 375.74 € (contre un déficit de 1053,16 € en 2018)

COMPTES DE BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 : 16574.20 € (contre 16809.15 € en 2018)

RELEVES DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019 :

- compte courant Banque Postale	:	1600.48 €
- livret A Banque Postale	:	4132.79 €
- compte courant Caisse d'épargne	:	63,76 €
- livret A Caisse d'épargne	:	10 453.17 €
soit, au total	:	16250.20 €

En préconisation,

- Pour les comptes, après les vérificateurs aux comptes, il faudra affecter le résultat créditeur de 2019, sur les reports de 2020,
- Demande d'envoi du dernier CA aux trésoriers et présidents, uniquement par mails. Tout le monde saura de ce fait la cotisation. Fait cette année
- Pour les médailles, un suivi doit être mis en place afin d'éviter les problèmes de fin de stock en fin d'année,
- Pour les Epinglettes, (pin's), en fin d'année, 8 ont été vendus
- Idem les vadé Mecums. Il faudra voir à inclure les frais de transport 2.50€ au lieu de 2€
- Pour les factures, celles-ci doivent être notifiées à l'ordre de l'UD-DDEN et non pas une facture personnelle.
- Pour les cartouches, continuer à une vérification sur ce que l'on garde, ce que l'on jette.
- Revoir les détails pour le plan d'amortissement du matériel et le tableau des immobilisations amorties. . Déjà demandé en 2017 et 2018

- Revoir les détails pour le plan d'amortissement du matériel et le tableau des immobilisations amorties. . Déjà demandé en 2017 et 2018 Commencer cette année , il sera entièrement informatisé pour 2021
- Pour les cotisations, continuer a bien demander les cotisations aux adhérents et nous les retourner au plus vite. **Utilisation de la base Excel pour le traitement.**

D'autres préconisations seront apportées dans un futur proche, la description de poste devra cadrer le choix ou non de nos dépenses, le rôle des coordinateurs a une importance énorme.

Je tiens, comme les années précédentes à remercier plusieurs personnes, pour le travail que j'ai effectué cette année :

- Toutes les personnes que j'ai eu en communication, par email, par Téléphone, par Sms, les trésoriers, Secrétaires et Présidents des délégations qui ont joué le jeu avec ma nouvelle méthode sur les cotisations.
- Les deux vérificateurs aux comptes, Mme MACCAGNAN Annick et M. DI.LIBERTO Salvatore, à qui leur travail de recherche passé, une après midi par-ci, plusieurs autres temps comptable, une journée complète ailleurs, m'ont aidé sur ce nouveau mode comptable. Cela n'a pas été facile. Mais le résultat fut là.

Béthune, le 3 novembre 2020

Jean Pierre SAILLY

Trésorier de l'UD DDEN 62